



Relations économiques Canada-États-Unis

ECN-1130

Plan de cours

Groupe 14052 | Hiver 2026

[Site de cours](#)

Table des matières

À propos.....	1
Modalités.....	1
Objectifs d'apprentissage.....	1
Place du cours dans le programme.....	1
Approche pédagogique.....	1
Encadrement.....	2
Enregistrement et diffusion des activités de formation.....	2
Appréciation des cours.....	2
Matériel.....	3
Obligatoire.....	3
Suggéré.....	3
Besoin d'aide?.....	3
Coordonnées.....	3
Disponibilités.....	3
Droit à la déconnexion.....	4
Soutien technique.....	4
Harcèlement et violence à caractère sexuel.....	4
Appui à la réussite.....	4
Contenu et activités.....	5
Évaluations.....	5
Examen intra mi-session.....	6
Travail fin de session.....	7
Examen Final.....	8
Politiques et règlements.....	8
Qualité de la langue.....	8
Règlement disciplinaire.....	8
Respect du droit d'auteur.....	9
Accommodements.....	9
Centre multifacultaire d'examens.....	9
Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle.....	10
Utilisation d'outils d'intelligence artificielle.....	10
Absence à une activité d'évaluation.....	10

Échéances et retards.....10

Médiagraphie.....10

Références.....10

Ressources.....10

À propos

Analyse des relations économiques entre le Canada et les États-Unis afin de mieux cerner leur influence en matière d'élaboration des politiques économiques canadiennes et québécoises. Étude critique des enjeux sectoriels, des orientations et des litiges commerciaux entre les deux pays. Caractéristiques de l'évolution des flux commerciaux et des accords canado-américains.

Modalités

Horaire et lieu du cours

Au besoin, retrouvez l'horaire et le lieu du cours dans [Capsule](#).

Cours comodal

3 Crédits

Répartition hebdomadaire

3 h Cours

0 h Laboratoire ou travaux pratiques

6 h Travail personnel

9 h Total

Objectifs d'apprentissage

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec l'histoire et les enjeux des relations économiques entre le Canada et les États-Unis. Nous mettrons l'accent sur le commerce international entre ces deux pays alors que les échanges s'élèvent à plus de 1000 milliards de dollars annuellement. Parmi les sujets traités, il y aura l'étude des différents accords commerciaux canado-américains, certains litiges commerciaux entre ces deux pays, ainsi que la montée du protectionnisme aux États-Unis et les impacts pour ces 2 pays.

Place du cours dans le programme

Approche pédagogique

Les activités d'enseignement et d'apprentissage seront réalisées principalement à travers des cours magistraux. À l'occasion, il y aura aussi des discussions avec les étudiants en classe à partir de visionnement de vidéos, d'études de cas et de lectures de textes d'actualités.

Durant la session, nous vous invitons à participer aux cours en présentiel (recommandé) ou en mode synchrone. Les enregistrements de chacun des cours avec **Zoom** seront toutefois disponibles sur le site du cours dans la section « Feuille de route » pour chacun des thèmes, durant la session seulement. La présence physique des étudiants aux examens est obligatoire. L'icône feuille de route est le premier document à consulter au moment d'amorcer une nouvelle séance de cours. C'est là que se trouvent les informations sur l'ensemble des activités à réaliser sur une base hebdomadaire. Sur chacune d'entre elles, vous trouverez :

- Une présentation Powerpoint sur le thème de la séance avec les références appropriées et les liens web des articles d'actualités obligatoires;
- Des exercices formatifs pour certains des thèmes discutés en classe.

Encadrement

Rencontres individuelles ou en petit groupe: offertes par la personne responsable du cours aux moments prévus indiqués dans la section « Besoin d'aide » ou à la demande, elles permettent un accompagnement personnalisé, la clarification de notions et le suivi de la progression

Enregistrement et diffusion des activités de formation

Pour assister à une classe virtuelle :

- Surveillez les communications de votre enseignant. Un lien (Teams ou Zoom) doit vous être partagé, soit sur le site de cours, soit par courriel.
- Quelques minutes avant le cours, cliquez sur le lien. Si vous y accédez avant votre enseignant, vous serez mis en attente. Lorsque votre enseignant sera connecté, vous serez dirigé automatiquement dans la classe virtuelle.

Pour écouter une séance en différé :

- Si le professeur le permet, un lien de visionnement vous sera partagé. Pour voir ces enregistrements, vous devez être connecté à la licence institutionnelle de Zoom, ou de Teams.
- En cas de problème technique, veuillez contacter un technicien du Centre de services en TI et pédagogie à l'adresse aide@cstip.ulaval.ca.

Il est formellement interdit d'extraire, de copier ou d'autrement capter le son et/ou l'image des vidéos du cours. Des considérations relatives au droit d'auteur, à la vie privée et aux règles éthiques qui président au bon fonctionnement du cours entrent notamment en considération. Il est également interdit de diffuser quelque matériel didactique (diapositives, plans de cours, exercices, etc.), vos notes personnelles ou tout autre contenu de ce cours de quelque façon que ce soit.

Appréciation des cours

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement](#), il est possible que ce cours fasse l'objet d'une appréciation. Si tel est le cas, une invitation à remplir un questionnaire en ligne sera acheminée à toutes les personnes étudiantes qui y sont inscrites. La liste complète des tâches d'appréciation peut être consultée sur la page [Appréciation des cours](#) dans monPortail.

Matériel

Obligatoire

Le matériel obligatoire comprend uniquement **les présentations PowerPoint et les exercices, les cours magistraux (en classe, en simultané ou les enregistrements)** ainsi que **les articles d'actualités et les vidéos** dont les liens web sont déposés sur le site du cours.

Tout le matériel didactique préparé par le professeur est rendu disponible par l'entremise du portail du cours, sous réserve des **limites posées ci-dessous** :

Il est formellement interdit d'extraire, de copier ou d'autrement capter le son et/ou l'image de ces vidéos. Des considérations relatives au droit d'auteur, à la vie privée et aux règles éthiques qui président au bon fonctionnement du cours entrent notamment en considération. Il est également interdit de diffuser quelque matériel didactique (diapositives, plans de cours, exercices, etc.), vos notes personnelles ou tout autre contenu de ce cours de quelque façon que ce soit.

Suggéré

Besoin d'aide?

Coordonnées

Michel Vincent, Ph.D. (Enseignant)
michel.vincent@ecn.ulaval.ca

Andréanne Poulin (Auxiliaire de cours)
andreeanne.poulin.5@ulaval.ca

Disponibilités

Michel Vincent

Ceux et celles qui ont des questions peuvent me rencontrer le lundi ou le jeudi après-midi au Pavillon de Sève (DES-2142).

Andréanne Poulin

Ceux et celles qui ont des questions peuvent la contacter par courriel et planifier une rencontre, si nécessaire

Droit à la déconnexion

L'Université reconnaît le droit à la déconnexion des membres du corps professoral et des autres membres du personnel enseignant. Cela signifie que ces personnes ne sont pas tenues de consulter les messages qui leur sont envoyés (courriel, boîte vocale, message dans un forum, etc.) pendant les soirs, fins de semaine, jours fériés et vacances. La personne qui aura envoyé un message durant ces périodes devra donc s'attendre à recevoir une réponse dans un délai raisonnable, calculé à partir de la reprise des heures normales de travail.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

- [Équipez-vous pour réussir](#)
- [Accéder à l'horaire du CSTIP](#)
- [Liste des navigateurs supportés et avis important sur les appareils mobiles](#)
- [ISL Online](#) est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

- [Microsoft Teams ULaval](#)
- [Zoom ULaval](#)

Harcèlement et violence à caractère sexuel

L'Université reconnaît qu'il est de sa responsabilité d'offrir à sa communauté un environnement d'études, de travail et de prestation de services sain et sécuritaire, exempt de violence à caractère sexuel, y compris de harcèlement sexuel, où chaque personne a droit au respect, à la dignité et à la protection de son intégrité physique et psychologique.

N'hésitez pas à consulter les ressources développées par le [Bureau du respect de la personne](#), où vous pourrez également avoir recours à des services neutres et confidentiels.

Appui à la réussite

Le Centre d'appui à la réussite de la Faculté des sciences sociales offre des services gratuits de mentorat et de tutorat pour aider les personnes étudiantes de tous les cycles à réussir leur parcours académique. Que vous ayez besoin d'aide pour vous adapter à la vie universitaire, développer des stratégies d'apprentissage efficaces ou recevoir un soutien pour vos cours, les mentors et tuteurs du Centre sont là pour vous accompagner. De plus, diverses activités pour soutenir votre santé mentale et physique sont organisées

chaque semaine. Pour plus d'informations et pour vous inscrire, visitez le site Web du service de soutien académique de la Faculté des sciences sociales : <https://www.fss.ulaval.ca/etudes/centre-dappui-a-la-reussite>

Contenu et activités

Titre	Date
1. Histoire économique et commerce international	15 janvier 2026
2. Le GATT et l'OMC	22 janvier 2026
3. Le Pacte de l'automobile	29 janvier 2026
4. Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et l'ACEUM	5 février 2026
4. Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et l'ACEUM (suite)	12 février 2026
Examen intra	22 février 2026
5. Politique commerciale du Canada	26 février 2026
6. Politique commerciale des États-Unis	12 mars 2026
7. Le Partenariat Transpacifique global et progressiste (PTPGP)	19 mars 2026
8. Le conflit sur le bois d'oeuvre	26 mars 2026
9. Différend commercial en agriculture - COOL	2 avril 2026
10. Différend commercial en agriculture - CCB	9 avril 2026
Dépannage et révisions	16 avril 2026
Examen final	19 avril 2026

Évaluations

Titre	Pondération	Mode de travail	Date
Examen intra mi-session	30 %	Individuel	Date limite : 22 février 2026 à 13 h 30

Titre	Pondération	Mode de travail	Date
Travail fin de session	30 %	En équipe	Date limite : 19 avril 2026 à 13 h 30
Examen Final	40 %	Individuel	Date limite : 19 avril 2026 à 13 h 30

Politiques et règlements applicables aux évaluations

Consultez la page [Politiques et règlements](#) pour prendre connaissance des politiques et règlements applicables aux évaluations.

Résultat final

- Le résultat de chaque évaluation sommative est utilisé dans le calcul de la note finale.
- La note finale sur 100 sera convertie en lettre selon le barème de conversion défini.
- La note de passage du cours est D.

Barème de conversion

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	E
100 - 90	89,99 - 85	84,99 - 80	79,99 - 75	74,99 - 70	69,99 - 66	65,99 - 63	62,99 - 60	59,99 - 56	55,99 - 53	52,99 - 50	49,99 - 0

Examen intra mi-session

Pondération	Mode de travail	Date
30 %	Individuel	Date limite : 22 février 2026 à 13 h 30

Matériel autorisé

Aucun

À remettre

Examen intra mi-session

Mode de remise

En classe, local à déterminer

Utilisation de l'intelligence artificielle

À déterminer

Travail fin de session

Pondération	Mode de travail	Date
30 %	En équipe	Date limite : 19 avril 2026 à 13 h 30

Travail en équipe de trois étudiants au maximum ou individuel (5-7 pages maximum). Choisir un sujet parmi les enjeux des relations économiques entre le Canada et les États-Unis et faire une analyse critique des politiques économiques et commerciales adoptées par le Canada et/ou les États-Unis. **Les directives et les étapes du travail vous seront fournies durant la semaine de lecture.**

Vous êtes notés sur le contenu, l'analyse, la capacité à faire une synthèse de l'information, la qualité du français et la présentation du travail écrit. Des pénalités seront appliquées pour les travaux remis en retard.

À remettre

Travail de fin de session

Mode de remise

En personne, copie papier.

À remettre au dernier cours au local DKN-1151, ou au plus tard au local de l'examen final le 19 avril. Les étudiants qui ne font pas leur examen sur le Campus pourront remettre leur travail par courriel.

Utilisation de l'intelligence artificielle

À déterminer

Examen Final

Pondération	Mode de travail	Date
40 %	Individuel	Date limite : 19 avril 2026 à 13 h 30

Matériel autorisé

Aucun

À remettre

Examen final

Mode de remise

En classe, local à déterminer

Utilisation de l'intelligence artificielle

À déterminer

Politiques et règlements

Qualité de la langue

Je vous invite fortement à porter une attention particulière à la qualité de vos textes:

- Structurez vos réponses: introduction, contexte, analyse, conclusion;
- Faites des paragraphes;
- Ne faites pas de phrases trop longues;
- Évitez les anglicismes;
- Relisez vous avant de soumettre vos examens et TP.

Règlement disciplinaire

Les personnes étudiantes ont la responsabilité de prendre connaissance du [Règlement disciplinaire à l'intention des personnes étudiantes de l'Université Laval](#), afin de le respecter et de s'y conformer. Le Règlement disciplinaire présente notamment les infractions relatives aux études (plagiat, aide non autorisée, etc.) et les infractions relatives au bon ordre (troubler la paix, recel, etc.).

Il présente également les sanctions applicables, ainsi que le processus disciplinaire. La page [Règles disciplinaires de l'Université](#) peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet.

Respect du droit d'auteur

Au moment d'utiliser, de reproduire ou de communiquer des œuvres qui ne leur appartiennent pas, les personnes étudiantes doivent respecter le droit d'auteur et éviter de plagier. La référence complète de toutes les sources utilisées dans un document ou un travail est obligatoire. La page [Vous êtes étudiants](#) du Bureau du droit d'auteur peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet. L'utilisation d'outils d'IA générative doit aussi toujours se faire en respectant le droit d'auteur. Les contenus déposés dans un site de cours sont généralement protégés par le droit d'auteur. Il est interdit de les fournir à un outil d'IA générative sans l'autorisation de la personne enseignante ou de la personne titulaire du droit d'auteur. La page [Intelligence artificielle](#) du Bureau du droit d'auteur peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet. La section [Plagiat et autres infractions relatives aux études](#) propose aussi des ressources permettant de comprendre et d'identifier le plagiat, afin de prévenir d'éventuelles infractions au [Règlement disciplinaire à l'intention des personnes étudiantes](#).

Accommodements

Les mesures d'accommodement s'appuient sur la [Politique institutionnelle de soutien aux étudiants et étudiantes en situation de handicap à l'Université Laval](#). Pour en bénéficier lors des cours ou des examens, il est nécessaire de [prendre un rendez-vous avec une personne conseillère spécialisée en situation de handicap du Centre d'aide à la communauté étudiante](#). La documentation qui démontre que vous êtes en situation de handicap ou un certificat qui atteste votre diagnostic est requis pour la prise de rendez-vous.

Activation des accommodements et dates limites

Aucune activation ne se fait automatiquement. Les mesures autorisées doivent être activées par la personne étudiante sur la page [Accommodement](#) de monPortail, et ce, à chaque session et pour chaque cours.

- Mesures obtenues dès le début de session : activation dans les deux premières semaines.
- Mesures obtenues en cours de session : activation dans la semaine suivant l'autorisation.

Les mesures doivent être activées au moins une semaine avant un examen, sinon elles pourraient être refusées.

Centre multifacultaire d'examens

Le [Centre multi facultaire d'examens – accommodements](#) (CME) a pour mission principale l'organisation et la coordination des examens des personnes étudiantes bénéficiant d'accommodements scolaires émis par le Centre d'aide aux étudiants (CAE) de l'Université Laval. Plus spécifiquement, le CME dessert les personnes étudiantes inscrites dans les cours rattachés aux facultés de droit, sciences sociales, lettres et sciences humaines, théologie ainsi que théologie et sciences religieuses.

Pour pouvoir se prévaloir de mesures d'accommodement, la personne doit dès le début de chaque session [activer ses mesures dans monPortail](#). Par la suite, elle sera invitée, par le biais de la plateforme DESA, à indiquer quels examens elle souhaite effectuer en bénéficiant d'une partie ou de l'ensemble des mesures d'accommodement confirmées par le CAE.

Pour toute question, l'étudiant est invité à communiquer directement avec l'Équipe du CME :

Pavillon Charles-De Koninck, local 2260

Téléphone: [418-656-2131](tel:418-656-2131) , poste 417375

Courriel: info.cme@ulaval.ca

Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle

L'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle à l'Université Laval doit se faire en cohérence avec les [Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle dans l'enseignement et l'apprentissage](#).

Notamment, les personnes étudiantes ont la responsabilité de consulter et de respecter les consignes et modalités des évaluations en ce qui a trait à l'utilisation de systèmes d'IA et, le cas échéant, à la manière de déclarer cette utilisation. En cas d'ambiguïté, elles ont la responsabilité de questionner la personne responsable du cours à ce sujet avant la ou les évaluations concernées.

L'utilisation de systèmes d'IA générative ne peut se substituer à l'engagement et aux efforts des étudiants et des étudiantes dans ce cours.

Utilisation d'outils d'intelligence artificielle

Absence à une activité d'évaluation

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations](#). Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Échéances et retards

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations](#). Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Médiagraphie

Références

Il n'y a pas de volume obligatoire. Des références vous seront remises pour chacun des sujets discutés en classe.

Ressources